



L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE SE PORTE BIEN
**LE SATISFECIT DU FMI
 ET DE LA BANQUE MONDIALE**

Page 5

CULTURE

**LE COMÉDIEN DJAMEL
 HAMOUDA S'ÉTEINT
 À L'ÂGE DE 70 ANS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5136 | Mardi 5 novembre 2024- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**PHÉNOMÈNE ASTRONOMIQUE
 EXCEPTIONNEL**

**RAPPROCHEMENT
 ENTRE LA LUNE ET
 LA PLANÈTE VÉNUS !**

Page 16

DES MESURES AMBITIEUSES POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET LE POUVOIR D'ACHAT

PLF 2025, L'ALGÉRIE VISE LA CROISSANCE ET LA STABILITÉ

Page 5



**PROTÉGER LES AUTOMOBILISTES DES ABUS
 ET DES AGRESSIONS
 LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE
 NATIONALE CONTRE
 LES PARKINGS ILLÉGAUX**

Page 3



**UNE RENCONTRE POUR RENFORCER
 LA LUTTE CONTRE LE CANCER EN ALGÉRIE**

**BOUGHALI RÉUNIT
 DÉPUTÉS ET EXPERTS
 EN ONCOLOGIE**

Page 2

UNE RENCONTRE POUR RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE CANCER EN ALGÉRIE

Boughali réunit députés et experts en oncologie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, en présence des vice-présidents de l'Assemblée, des députés médecins et des membres de la commission nationale, Pr. Wahiba Ouahioune et Pr. Oukkal Mohammed, lundi, un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

À la début de la rencontre, tenue dimanche, M. Boughali a souligné l'importance du dossier et de la connaissance intégrative et convergente de la situation générale des personnes atteintes de cancer en Algérie, à travers le travail de suivi et d'évaluation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, et les solutions à adopter selon les objectifs à court, moyen et long terme, précise le communiqué. Il a salué les «décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la concrétisation de son engagement pour la protection et la promotion de la santé des citoyens, notamment la prévention contre le cancer et la prise en charge idoine des malades, ce qui est reflété par le travail de la Commission en tant que dispositif permanent pour coordonner les activités de prévention et de lutte contre le cancer, et en tant que mécanisme de veille et de consultation». Après avoir fait état d'une hausse du nombre des cancéreux et évoqué les causes de cette maladie ainsi que les techniques utilisées dans le traitement, les programmes de dépistage précoce, et le rôle



du médecin généraliste, M. Boughali a précisé que «le dépistage précoce du cancer réduit le coût du traitement et augmente les chances de guérison, en suivant le protocole de soin adéquat». S'agissant du volet de la sensibilisation, M. Boughali a souligné «la nécessité de l'élargir et de la généraliser, à travers notamment, l'exploitation des moyens de communication disponibles dans chaque région et en associant la société civile», affirmant que «les députés sont prêts à se joindre à ces efforts communs pour la prévention du cancer et que l'APN est disposée à lancer des initiatives pratiques et de soutien, outre sa contribution à l'effort national de solidarité pour diversifier les sources de soutien au Fond national de lutte contre le cancer et augmenter ses revenus», ajoute le communiqué. De son côté, le Pr Adda

Bounedjar a présenté le plan d'action de la commission pour la période 2024-2028, qui renferme «les axes de prévention, qui permettra d'éliminer les causes d'atteinte et de réduire le taux de mortalité, l'axe relatif au dépistage précoce, notamment le dépistage des types de cancer les plus répandus en Algérie, tels que les cancer du sein, colorectal et de la prostate». «Le dépistage précoce permet d'éviter les stades avancés de la maladie», a-t-il dit. Autre axe prévu dans le plan d'action de la commission, ajoute l'intervenant, le diagnostic précoce, devant permettre d'augmenter les chances de guérison des patients atteints de cancer, notamment du sein, affirmant que «les résultats seront positifs tant pour le malade que pour le Trésor public en réduisant le coût des soins». Il a estimé que «la prise en charge

du malade à un stade précoce, améliorera le parcours thérapeutique». Aussi, le Pr Adda Bounedjar a évoqué le dernier axe du plan d'action consacré à la recherche scientifique et visant à améliorer l'état de santé des patients atteints de cette maladie.

L'exposé de M. Bounedjar a également porté sur «l'acquisition de réactifs, de matériel et d'équipements médicaux et de médicaments, ainsi que sur les propositions soumises concernant la recherche d'autres sources de financement du Fonds de lutte contre le cancer, en vue d'améliorer la prise en charge des patients», soulignant «les efforts en cours avec le ministère du Travail et de la Sécurité sociale pour prendre en charge, via la Caisse nationale de la Sécurité sociale, la radiothérapie pour les enfants atteints de cancer, une démarche qui sera élargie progressivement à d'autres catégories, outre l'allègement des procédures et des entraves administratives liées à l'acquisition de réactifs, de matériel et d'équipements médicaux et de médicaments pour une meilleure prise en charge des patients». «La demande de création de services de radiothérapie dans les hôpitaux a été approuvée pour rapprocher les malades du lieu de traitement en attendant d'élargir cette initiative à d'autres services, à l'instar de l'imagerie radiologique, des services d'hématologie et la médecine nucléaire, afin d'améliorer la prise en charge et d'alléger la souffrance des cancéreux», a fait savoir le responsable insistant sur «la nécessité d'activer le rôle du médecin généraliste, et l'importance des actions de sensibilisation à la prévention du cancer, notamment l'alimentation saine et l'activité physique». De leur côté, les députés ont relevé «les insuffisances qui empêchent la prise en charge des malades en temps réel», se disant prêts «à œuvrer avec la Commission et à lui faire les propositions nécessaires pour améliorer la stratégie nationale de lutte contre le cancer».

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

L'APN participe à la 4^e session ordinaire de la 6^e législature du PAP

L'Assemblée populaire nationale (APN) participera aux travaux de la 4^e session ordinaire de la 6^e législature du Parlement panafricain (PAP) qui se tiendra du 4 au 16 novembre à Midrand (Afrique du Sud), a indiqué, dimanche, un communiqué de l'APN. L'APN sera représentée, lors de cette session, par les membres permanents du PAP, en l'occurrence la présidente de la Commission des transports, de l'industrie, des communications, de l'énergie, des sciences et de la technologie du PAP, Bahdja El Amali, le membre de la commission du règlement, des privilèges et de la discipline, Mohamed Segras et du membre du PAP, Fateh Boutbig, ajoute le communiqué. Les travaux des réunions préparatoires de cette session porteront sur «la construction de systèmes d'enseignement flexibles pour favoriser la réussite dans un enseignement inclusif efficace et adapté à l'Afrique», conclut le communiqué.

UNE COLLABORATION POUR PROMOUVOIR L'HÉRITAGE CULTUREL ALGÉRIEN

Goudjil rencontre le groupe de travail de «Rouh El Djazaïr»

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu au siège du Conseil, une délégation du groupe de travail de l'épopée «Rouh El Djazaïr» (l'âme de l'Algérie), présentée à l'occasion du 70^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution du 1^{er} Novembre, indique dimanche un communiqué de la chambre haute du parlement.

L'audience s'est déroulée en présence de nombre d'acteurs algériens et arabes, en tête desquels le réalisateur de cette œuvre épique Ahmed Rezak, l'actrice jordanienne Abeer Issa, l'acteur algérien Hassan Kachach, l'acteur libyen Ali Ahmed Salem, ainsi que d'autres artistes algériens et arabes ayant participé à cette épopée produite par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

La rencontre a été l'occasion pour le président du Conseil de la nation de féliciter les auteurs de cette œuvre, saluant leur haute performance ayant retracé les différentes périodes de l'histoire riche de l'Algérie, ajoute le communiqué. A cette occasion,

M. Goudjil a rappelé l'intérêt majeur accordé par l'Algérie au dossier de la Mémoire nationale qui doit impérativement, dit-il, poursuivre son rayonnement de génération en génération, se félicitant des efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui place le dossier de la Mémoire en tête de ses prior-

ités. En outre, le président du Conseil de la nation a évoqué «le rayonnement» de la révolution algérienne à travers le monde, mettant en avant le rôle des pays arabes frères dans le soutien à la révolution de Novembre ainsi que leurs positions, que «l'Algérie indépendante ne saurait ignorer», selon la même source.



PROTÉGER LES AUTOMOBILISTES DES ABUS ET DES AGRESSIONS :

Lancement d'une campagne nationale contre les parkings illégaux

Les autorités algériennes ont lancé une campagne nationale pour lutter contre la mafia des parkings illégaux, un phénomène en pleine expansion qui menace la sécurité des automobilistes dans les rues et quartiers du pays.

PAR ROSA CHAOUI

Malgré les efforts déployés pour réguler les stationnements, de nombreux conducteurs continuent de faire face à des abus de la part de ceux qui gèrent ces parkings non autorisés, souvent à des tarifs exorbitants.

Récemment, certains gérants de parkings illégaux ont augmenté leurs tarifs à 100 DA pour permettre aux automobilistes de se garer près d'institutions publiques ou de centres de santé, exploitant la nécessité pressante des usagers. Ces situations ont conduit à une prolifération de parkings illégaux dans des zones densément peuplées, notamment près des hôpitaux, où l'offre de stationnement est limitée.

Face à cette montée en puissance, la justice a intensifié ses efforts pour sanctionner les individus impliqués dans la gestion de ces parkings illégaux. Les peines encourues varient de trois mois de prison et une amende de 20 000 DA, à des peines plus sévères en cas de violences ou menaces. Cependant, le problème persiste, car de nombreux automobilistes craignent pour la sécurité de leurs véhicules, même après avoir payé pour leur sta-



tionnement. La situation est d'autant plus préoccupante que des cas d'agressions physiques et de vandalisme sur les véhicules des automobilistes ayant refusé de payer sont en hausse. Des avocats, comme Nabila Bellassala, signalent une augmentation des affaires liées à ces abus dans les tribunaux, souvent impliquant des jeunes ayant des antécédents judiciaires. Ces individus profitent de l'afflux de clients pour imposer leur loi. Pour remédier à ce fléau, l'organisation algérienne de défense des consommateurs, «Hmaitak», a initié une campagne pour éradiquer les parkings illégaux. Selon l'organisation, il est inacceptable que les automobilistes soient intimidés par des individus

réclamant des paiements pour le stationnement dans des espaces publics. Ils incitent les conducteurs à signaler tout comportement abusif aux autorités compétentes et à enregistrer les incidents comme preuves. La campagne met également en lumière l'absurdité des reçus fournis par certains parkings légaux, qui déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dommages, ce qui appelle à une réforme urgente de la gestion des parkings dans le pays. Les efforts de l'organisation visent à protéger les droits des automobilistes et à promouvoir un cadre de stationnement sécurisé et réglementé en Algérie.

R.C.

27 SUSPECTS ARRÊTÉS DANS UNE AFFAIRE DE MIGRATION CLANDESTINE VERS L'EUROPE :

Démantèlement d'une réseau de trafic de migrants dirigé par un Marocain

La brigade d'enquête et de recherche d'Alger a réussi à démanteler une organisation criminelle transfrontalière spécialisée dans l'organisation de voyages clandestins vers l'Europe, dirigée par des ressortissants marocains. Selon les informations, cette bande a établi son réseau de trafic entre le Maroc, la Tunisie et l'Algérie, utilisant ces pays comme points de transit avant de mener les migrants vers la côte européenne.

Le principal suspect, un Marocain résidant en Algérie connu sous le nom de « Akiq Hamid », surnommé « le hajj Rachid », aurait organisé l'entrée clandestine de migrants marocains en

Algérie, avant de les expédier par voie maritime vers l'Europe, après avoir convenu des modalités financières avec eux. Le réseau s'est servi de sa situation en Algérie, facilitée par son mariage avec une Algérienne, pour mettre en œuvre son plan. Les enquêtes ont révélé que les membres de ce réseau utilisaient des faux noms et des numéros de téléphone pour dissimuler leur identité, rendant leur traque plus complexe. Les autorités espagnoles avaient alerté leurs homologues algériens sur l'existence de ce réseau, permettant ainsi de collecter des preuves sur son fonctionnement. Au total, 27 suspects ont été identifiés,

dont plusieurs ont des antécédents judiciaires. L'enquête a conduit à la saisie d'outils utilisés pour faciliter le trafic, ainsi qu'à l'interpellation de plusieurs membres de la bande. Parmi eux, des complices qui géraient l'accueil des migrants à leur arrivée à l'aéroport d'Alger, et d'autres chargés de l'organisation logistique des déplacements. L'affaire met en lumière les dangers du trafic de migrants dans la région, soulignant la nécessité d'une coopération internationale renforcée pour lutter contre ces réseaux criminels. La prochaine audience pour les suspects a été fixée au 18 novembre.

R.N.

DEUX RÉSEAUX CRIMINELS DÉMANTELÉS PAR LA DOUANE ET L'ARMÉE :

Saisie de 286 kg de drogues à Blida

Les services des douanes, en collaboration avec l'Armée nationale populaire, ont réussi à démanteler deux réseaux criminels impliqués dans le trafic de drogue à Blida. Cette opération a été le fruit d'une coordination efficace entre les agents de la brigade régionale mobile des Douanes et les forces militaires de la première région militaire.

Au cours de deux interventions distinctes, les agents ont saisi une quantité impressionnante de stupéfiants, comprenant 286 kg de cannabis et 62,5 kg de cocaïne. Les opérations ont également conduit à la confiscation des véhicules utilisés pour le transport et le trafic de ces marchandises illicites, incluant deux voitures particulières, un véhicule utilitaire et un camion. Quatre suspects ont été arrêtés et sont actuellement soumis à des enquêtes judiciaires.

Dans un communiqué, les services des douanes ont souligné que ces résultats illustrent les efforts continus des autorités de l'État et la synergie entre leurs agents pour lutter contre les menaces pesant sur la santé publique ainsi que sur la sécurité et l'ordre publics. La lutte contre le trafic de drogues et les substances psychotropes reste une priorité cruciale dans ce contexte.

BILAN TRAGIQUE DES INTERVENTIONS DES SERVICES DE SECOURS :

10 victimes dans des accidents de la route en Algérie en 24 heures

Au cours des dernières 24 heures, 10 personnes ont perdu la vie dans divers accidents de la route à travers le pays, selon le bilan de la Protection civile. Les équipes de secours ont effectué un total de 3211 interventions, ce qui équivaut à une intervention toutes les 26 secondes.

Parmi ces interventions, 163 étaient liées à des accidents de la route, faisant 175 blessés et, malheureusement, 10 décès. Les services ont également signalé deux interventions liées à des incidents de gaz, permettant de sauver 5 personnes sans faire de victimes.

R.N.

UNE RECONNAISSANCE POUR LA QUALITÉ DE SES SERVICES

Air Algérie remporte le Prix d'Excellence

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a été honorée en remportant le Prix d'Excellence décerné par l'aéroport de Dubaï, un événement prestigieux qui reconnaît les performances exceptionnelles des compagnies aériennes chaque année. Cette distinction est le fruit des efforts continus de la compagnie pour améliorer la qualité de ses services et offrir une expérience client optimale.

Selon les informations fournies par la compagnie, le jury de cette compétition était composé d'experts reconnus dans le domaine de l'aviation. Ils ont évalué les candidats en fonction de plusieurs critères essentiels, incluant la qualité du service, l'innovation, l'engagement envers la durabilité et la satisfaction des passagers.

Ce prix témoigne de l'engagement d'Air Algérie à offrir une expérience unique à ses clients, en mettant un accent particulier sur l'amélioration continue de ses services. La compagnie a su démontrer sa capacité à gérer les crises efficacement et à maintenir un bon niveau de communication avec ses clients, renforçant ainsi les relations avec les voyageurs.

En recevant cette distinction, Air Algérie souligne son désir de se distinguer dans un secteur concurrentiel, tout en reflétant sa passion pour l'innovation et l'excellence. La reconnaissance de ses efforts à Dubaï représente non seulement une fierté nationale, mais aussi une motivation supplémentaire pour continuer à évoluer et à répondre aux attentes de ses passagers.

Avec cette nouvelle victoire, Air Algérie se positionne comme un acteur majeur du transport aérien, prêt à relever les défis futurs et à améliorer continuellement ses offres pour satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante.

VERS UNE VALORISATION DU SPORT DANS LES ÉCOLES

Belabed prépare la compétition scolaire

lundi dernier, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a présidé une réunion de coordination avec le président de la Fédération nationale du sport scolaire et son équipe, ainsi que le responsable de la commission chargée de suivre et d'organiser la compétition nationale scolaire des sports collectifs.

Cette rencontre a été consacrée à la présentation du plan et du guide technique des compétitions, élaborés par la commission d'organisation. L'objectif principal était de discuter et de définir les mécanismes de coordination et de collaboration nécessaires pour assurer une préparation rigoureuse et efficace de cette compétition, prévue pour débuter en janvier 2025, conformément aux instructions du Président de la République. Cette réunion fait suite à une précédente rencontre, coanimée par le ministre avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, le 22 septembre 2024. Lors de cette occasion, le ministre a salué le haut niveau de coordination et d'harmonie entre les deux ministères, ainsi que la réaction positive et remarquable de la Fédération nationale du sport scolaire. Belabed a souligné que cet événement représente une opportunité précieuse pour découvrir de nouveaux talents et des élites sportives au sein des établissements scolaires. Cela s'inscrit dans une vision stratégique visant à constituer un réservoir de futures stars du sport national. Le ministre a également précisé que la création d'une Direction générale pour le sport scolaire et la généralisation de l'encadrement spécialisé dès le niveau de l'école primaire témoignent de l'engagement de son ministère à promouvoir le sport au sein du système éducatif.

LA NORVÈGE ENTEND INTERDIRE LES RÉSEAUX SOCIAUX AUX MOINS DE 15 ANS:

Et si l'Algérie décidait d'emboîter le pas au pays nordique ?

Si internet et les médias sociaux ont un rôle de plus en plus grand au sein de notre société, la place de l'enfant dans ce monde virtuel reste encore très floue.

PAR IDIR AMMOUR

Les évolutions majeures qui ont eu lieu dans ce domaine posent pourtant de nouveaux enjeux pour la protection de l'enfant. En effet, les réseaux sociaux offrent un contexte unique permettant à l'enfant de s'épanouir, mais à quel prix?

Dès lors, comment trouver un équilibre entre protection et participation ? Quelques remarques s'imposent dès à présent. Si l'utilisation d'internet concerne principalement la catégorie des préadolescents et des adolescents (entre 9 et 18 ans), on remarque qu'un nombre de plus en plus élevé d'enfants en dessous de cet âge sont eux aussi en train de pianoter sur des ordinateurs et téléphones. De plus, si les adultes et les autorités jouent traditionnellement un rôle dominant pour protéger l'enfant, internet représente un défi, car l'enfant est souvent le principal protagoniste d'une vie virtuelle qu'il mène de manière assez solitaire. C'est en effet un monde très individualisé où tout se passe derrière un écran et souvent dans un cadre privé. De manière plus générale, cette évolution technologique pose de nouveaux enjeux, aussi bien en termes de protection, que de participation et même d'éducation. En Algérie comme par ailleurs, le phénomène de la connectivité exces-



sive, voire de l'hyper-connectivité, inquiète parents et acteurs du mouvement associatif. En effet, si l'accès aux réseaux sociaux représente des opportunités sans précédent pour les enfants de communiquer, d'apprendre, de socialiser et de jouer, cela les expose aussi à de nouvelles sources de vulnérabilité et pose toutefois de sérieux risques. En surfant sur internet, les enfants peuvent se trouver exposés aux discours de haine et à des contenus violents. Les abus et l'exploitation sexuels en ligne restent la menace la plus alarmante. Il n'a jamais été aussi facile pour les agresseurs sexuels d'enfants de contacter leurs victimes potentielles, de partager des images et d'encourager d'autres personnes à commettre des abus. Face à cette situation, plusieurs campagnes de sensibilisation sur «*Les enfants et les réseaux sociaux*», ont été organisées à travers le territoire national, soulignant la nécessité d'une surveillance parentale

des contenus consultés par les enfants sur les réseaux sociaux pour éviter tous dangers et dérapages. En effet, c'est le moment de prendre les choses à bras le corps pour mettre les plus jeunes à l'abri du pouvoir des algorithmes, comme ça été le cas de la Norvège qui entend interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans. Le Premier ministre norvégien, Jonas Gahr Støre, a admis auprès du quotidien *Verdens Gang* qu'il s'agit d'«*un combat difficile*», mais le pays nordique, comme le rapporte le *Guardian*, souhaite imposer un âge minimum de 15 ans pour accéder aux réseaux sociaux. Une volonté gouvernementale affichée pour renforcer la loi sur les données personnelles afin que les restrictions d'âge ne puissent plus être contournées. Une volonté qui risque de se heurter à la réalité des pratiques. En Norvège, l'âge minimum pour utiliser les réseaux sociaux a été fixé à 13 ans en 2018. Or, selon une enquête de l'autorité norvégienne des médias faite en 2022, 58 % des Norvégiens de 10 ans et 72 % des enfants de 11 ans disposaient de comptes personnels sur les applications concernées. La ministre norvégienne de l'Enfance et de la famille Kjersti Toppe, entend «*donner aux parents les moyens de dire non*» alors que ceux-ci «*ne se sentent pas capables de le faire*». Le gouvernement réfléchit à des dispositifs qui pourraient permettre d'appliquer efficacement cette restriction d'âge, tels que l'obligation de disposer d'un compte bancaire pour se connecter. Cette démarche jusqu'à preuve du contraire demeure marginale, pour ne pas dire inexistante en Algérie, que dirait-on, si les nôtres emboîtent le pas au pays nordique ?

I. A.

UNIVERSITÉ D'ALGER 3

Orientation vers la formation spécialisée dans plusieurs domaines

L'université d'Alger 3 «Ibrahim Sultan Cheibout» (Dely Ibrahim), a ouvert plusieurs ateliers à travers ses Facultés dans le cadre de l'orientation vers la formation spécialisée à double diplôme dans plusieurs domaines, a affirmé le recteur de l'Université, M. Khaled Rouaski.

S'exprimant en marge de la signature d'une convention de coopération entre l'Agence APS et l'université d'Alger 3, M. Rouaski a précisé que cette convention connaît une «*grande dynamique*», avec l'ouverture de plusieurs ateliers, notamment «*des cours du soir à travers ses différentes Facultés*». «*L'université accueille ainsi plus de 700 journalistes de différents médias en tant qu'étudiants dans diverses spécialités*» et ce «*dans le cadre de l'orientation de l'université vers la formation spécialisée à double diplôme dans les domaines de l'information et le sport, l'information et l'économie, la communication et les sciences politiques, en vue de former des journalistes spécialisés*». Le recteur a fait savoir que l'université d'Alger 3 a lancé, pour la deuxième année consécutive, des cours en langue anglaise pour les étudiants en journalisme, à même, a-t-il dit, «*d'impulser une nouvelle dynamique à la presse nationale*», précisant que la première promotion sortira l'année prochaine et que le nombre d'étudiants inscrits dans les deux premières promotions est de 360. Il a

également mis en avant que cette même dynamique que connaît la Faculté des sciences de l'information et de la communication s'étend aux autres Facultés de l'université d'Alger 3, à l'instar de l'Institut de l'éducation physique, qui a obtenu l'année passée le label du premier Institut numérique, avec le passage cette année à la gestion numérique des structures, ce qui a conduit à la conclusion de partenariats avec plusieurs clubs sportifs de renom, et a permis à plus de 10 000 étudiants d'adhérer aux différents groupes académiques encadrés par des doctorants, outre, les stages pratiques pour les étudiants de l'Institut. La Faculté des sciences économiques participe également à cet élan, en menant, selon le même responsable, «*une expérience pionnière dans les groupes spécialisés pour atteindre les spécialités de demain, à travers la maîtrise de l'informatique et des langues*», ainsi que la création de «*nouvelles spécialités comme la gestion de la bourse*». Dans le même contexte, M. Rouaski a rappelé la convention signée entre l'université d'Alger 3 et l'université d'Alger 1, afin de former les étudiants en licence en informatique et licence en économie appliquée, offrant un double diplôme pour les étudiants s'engageront dans les spécialités de la bourse, ce qui portera, a-t-il dit, «*le nombre des double diplômés de l'université d'Alger 3 à*

quatre, dont trois entre ses propres facultés et un avec l'université d'Alger 1, outre, les diplômés à double compétence, à l'instar de la diplomatie économique».

Il a souligné que cette formation est à même de soutenir le développement des compétences des journalistes algériens et d'améliorer leur maîtrise dans des domaines techniques spécialisés.

Evoquant la contribution de l'université au soutien de l'économie nationale, M. Rouaski a rappelé «*les réalisations accomplies par le Centre d'appui à l'entrepreneuriat, où 170 étudiants ont été formés dans le cadre des projets de micro-entreprises*», avec «*des diplômés permettant aux étudiants d'accéder à la création de leurs propres entreprises*».

Concernant la convention signée avec l'APS, le recteur a déclaré que ce partenariat représente «*une première étape en attendant sa transformation en une convention stratégique liant la formation universitaire et l'expérience de terrain offerte par l'APS aux enseignants et étudiants*».

La convention a été signée par le directeur général de l'APS, M. Samir Gaid et le recteur de l'université d'Alger 3, afin de définir les axes de partenariat pour échanger les expertises entre les deux parties ainsi que pour réaliser des projets et des programmes de développement communs.

DES MESURES AMBITIEUSES POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET LE POUVOIR D'ACHAT :

PLF 2025, l'Algérie vise la croissance et la stabilité

L'Algérie se prépare à une année 2025 marquée par des ambitions économiques renouvelées, comme l'a affirmé le ministre des Finances, Laïd Faïd, lors de la présentation du projet de loi de Finances au Conseil populaire national.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Dans un contexte mondial incertain et face à des défis économiques persistants, le gouvernement algérien a élaboré un budget ambitieux qui vise à soutenir la croissance tout en préservant les réserves de change, qui ont atteint 72 milliards de dollars.

Le projet de loi de Finances pour 2025 prévoit une masse salariale de 5843 milliards de dinars, représentant 43,79 % du budget total de l'État. Cette allocation est conçue pour garantir des salaires compétitifs pour les employés publics, tout en assurant un soutien aux secteurs vitaux. En parallèle, le budget comprend un investissement de 5969 milliards de dinars pour financer 297 projets stratégiques, couvrant des secteurs essentiels comme les infrastructures, les transports, l'énergie, ainsi que le secteur agricole. Ces investissements visent à stimuler l'économie nationale, créer des emplois et répondre aux besoins croissants de la population algérienne.

En dépit des impacts économiques négatifs engendrés par des facteurs externes, l'économie algérienne continue de montrer des signes de résilience. Le ministre des Finances a évoqué une prévision de croissance de 4,4 % pour l'année 2025, un indicateur prometteur qui témoigne de la solidité des fondements économiques du pays. De plus, l'Algérie a enregistré un excédent dans sa balance commerciale de 2,8 milliards de dollars, renforcé par des exportations soutenues, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

Le projet de loi met également un accent particulier sur la maîtrise de la dette publique. Les prévisions indiquent que la dette devrait rester en dessous de 50 % du produit intérieur brut, une mesure essentielle pour garantir la stabilité économique à long terme. Pour 2025, les échéances de la dette sont estimées à 681 milliards de dinars, ce qui souligne l'engagement du gouvernement à gérer ses obligations financières de manière responsable et prudente.

Un autre aspect crucial du budget est le soutien au pouvoir d'achat des citoyens. À cet égard, un montant de 659 milliards de dinars a été alloué pour soutenir les produits de consommation de base, tels que le lait, l'eau dessalée et les denrées alimentaires essentielles. Cette initiative vise à atténuer les effets de l'inflation et à garantir un accès abordable à des produits fondamentaux pour la population.

Le gouvernement s'est également engagé à poursuivre les révisions salariales. Ces révisions ont déjà touché plus de 3 millions d'employés et retraités au cours des dernières années, et le ministre a annoncé que des ajustements supplémentaires seraient envisagés pour garantir une



amélioration continue des conditions de vie des citoyens. La première révision a concerné 2 millions 700 000 employés, avec un impact financier de 220 milliards de dinars, tandis que la deuxième a touché 2 millions 800 000 employés pour un montant de 585 milliards de dinars. La troisième révision, prévue pour 2024, visera plus de 3 millions de personnes avec un impact estimé de 578 milliards de dinars.

Face aux défis économiques posés par la pandémie de Covid-19, le gouvernement a également pris des mesures pour alléger le fardeau budgétaire. Les dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire, estimées à 450 milliards de dinars de 2020 à 2025, ont été intégrées dans les prévisions budgétaires. De plus, le gouvernement a levé le gel sur les projets d'investissement suspendus depuis 2014, permettant ainsi la reprise de 982 opérations d'investissement pour un montant total de 1838 milliards de dinars.

Enfin, le ministre a évoqué la création de plus de 374 000 postes de travail dans le

secteur public entre 2020 et 2024, ce qui démontre un engagement clair envers la réduction du chômage et la promotion de l'emploi. L'intégration de 338 000 bénéficiaires du dispositif d'insertion professionnelle et la conversion de 179 000 contrats en contrats à durée indéterminée témoignent d'une volonté d'améliorer la sécurité de l'emploi et de renforcer la stabilité sociale.

En conclusion, l'Algérie s'efforce de relever des défis économiques tout en consolidant ses acquis. Le projet de loi de finances pour 2025 reflète une volonté politique de moderniser l'économie, d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de poser les bases d'une croissance durable. Les années à venir seront déterminantes pour la mise en œuvre de ces mesures et l'évaluation de leur impact sur le quotidien des Algériens. Avec des initiatives ciblées et un engagement fort, l'Algérie montre sa détermination à bâtir un avenir prometteur pour ses citoyens.

M.H.

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE SE PORTE BIEN

Le satisfecit du FMI et de la Banque mondiale

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les deux institutions financières internationales ont indiqué dans leur récent rapport publié il y a une semaine que l'Algérie observe une croissance soutenue de son économie à 3,8% et un taux d'inflation ne dépassant pas les 5%. Deux indices suffisants pour indiquer un début prometteur des réformes sur ce plan. Dans son dernier rapport, la Banque mondiale assure que « le taux de croissance qui passe de 3,1 à 3,8% du PIB réel de 2024 à 2025 et le taux d'inflation ramené à 5% fait que l'économie algérienne est dans la trajectoire positive ». La Banque mondiale estime que « malgré les incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale, l'Algérie renoue progressivement avec la croissance ». Et ce n'est pas seulement grâce à une conjoncture pétrolière propice où les cours sont toujours en hausse, mais plutôt à une politique d'investissements ouverte au reste

du monde. Le même constat du FMI qui avait déjà prévu un accroissement du PIB pour les années à venir. En termes de chiffres, l'institution de Bretton Woods a précisé que le PIB de l'Algérie passe de 243 milliards de dollars en 2023 à 293 milliards de dollars. Le FMI indique dans sa lettre annuelle sur l'état de l'économie du monde que « l'Algérie a connu une performance économique robuste en 2023 induite par des solides réalisations dans le secteur industriel, la construction et les services ». L'institution financière internationale recommande en ce contexte de « poursuivre des réformes structurelles soutenues et améliorer le climat d'affaires afin d'attirer plus d'investissements et trouver de nouveaux débouchés à l'exportation ». Le FMI avait en juillet dernier reclassé l'Algérie comme « pays à revenu intermédiaire à tranche supérieure ». Un tel reclassement, faut-il le préciser, tient compte de plusieurs facteurs dont la croissance économique, le

FISCALITÉ : Lancement du système «Jabaitak» dans cinq wilayas

La Direction générale des impôts a annoncé le lancement officiel du nouveau système informatique «Jabaitak» lundi 4 novembre 2024, dans cinq wilayas en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un effort continu pour moderniser l'administration fiscale, en mettant l'accent sur la numérisation et l'amélioration des services aux contribuables.

Selon un communiqué émis par la direction relevant du ministère des Finances, le déploiement de ce système concerne plusieurs centres fiscaux, notamment le centre des impôts de Ghali Zen, le centre de proximité des impôts de Chahchah à Mostaganem, le centre de proximité des impôts de Draâ Ben Khedda à Tarf, le centre de proximité des impôts de M'sila et le centre de proximité des impôts de Biskra.

Le système «Jabaitak» a pour objectif de simplifier et de faciliter les démarches fiscales pour les contribuables, tout en améliorant la qualité du service fourni par l'administration. Il permet également aux contribuables de soumettre leurs déclarations fiscales et leurs paiements de manière dématérialisée, ce qui représente un pas en avant vers une administration plus efficace et accessible.

Ce lancement constitue une avancée significative dans la transformation numérique des services publics en Algérie, visant à réduire la paperasse et à optimiser le temps de traitement des demandes. En facilitant l'accès à l'information et en offrant des services en ligne, le système «Jabaitak» devrait contribuer à une meilleure relation entre les contribuables et l'administration fiscale. Avec cette initiative, l'Algérie montre sa volonté d'adopter des pratiques modernes et d'améliorer l'expérience des citoyens dans leurs interactions avec les services publics, tout en renforçant la transparence et la responsabilité au sein de l'administration fiscale.

R.N.

F.A.

La JSK rejoint le peloton de tête, l'ESM mate l'O. Akbou à Béjaïa

La JS Kabylie, vainqueur dimanche en déplacement face à l'US Biskra (1-0), a rejoint en tête de la Ligue 1 Mobilis de football les trois autres clubs à 12 points, alors que l'Olympique Akbou, battu à domicile par l'ES Mostaganem (1-2), a raté l'occasion de prendre provisoirement les commandes, à l'occasion de la suite de la 7^e journée du Championnat.



Le MJS fixe le programme des AGE des fédérations sportives



LIGUE 1 MOBILIS (7^e JOURNÉE)

La JSK rejoint le peloton de tête, l'ESM mate l'O. Akbou à Béjaïa

La JS Kabylie, vainqueur dimanche en déplacement face à l'US Biskra (1-0), a rejoint en tête de la Ligue 1 Mobilis de football les trois autres clubs à 12 points, alors que l'Olympique Akbou, battu à domicile par l'ES Mostaganem (1-2), a raté l'occasion de prendre provisoirement les commandes, à l'occasion de la suite de la 7e journée du Championnat.

Au stade d'El-Alia de Biskra, la JS Kabylie a réalisé une bonne opération en revenant avec le gain du match, grâce à un but signé la nouvelle recrue sénégalaise Babacar Sarr à la fin de la partie (83e). Il s'agit de la deuxième victoire de rang pour les "Canaris", après celle décrochée la semaine dernière à domicile face à l'USM Khenchela (1-0). Trois précieux points qui permettent aux joueurs de l'entraîneur Abdelhak Benchikha de rejoindre provisoirement le MC Alger, l'USM Alger, et le CS Constantine, à la première place, avec 12 points chacun.

Rien ne va plus en revanche pour la formation des "Zibans" qui concède un deuxième revers en autant de matches, à moins d'une semaine de son déplacement à Alger pour défier le champion d'Algérie en titre le MCA, pour le compte de la 8e journée. Véritable révélation de ce premier quart de la saison, l'Olympique Akbou a butté contre une équipe de l'ESM, auteure d'une victoire renversante. Les locaux ont ouvert le score grâce au défenseur Ouassa (59e), avant que l'Espérance n'égalise quelques minutes plus tard par Aoudjane (72e), ce dernier a récidivé en fin de match pour offrir la victoire aux siens et signer le doublé (86e). Il s'agit de la première défaite pour l'OA à la maison, alors que l'ESM enchaîne un deuxième succès consécutif, après celui réalisé lors de la précédente journée devant son public face à l'USB (1-0). Les joueurs du coach Chérif Hadjar rejoignent le ventre mou du tableau



(8e place) avec 10 unités. En ouverture de cette 7e journée, le CS Constantine a concédé samedi son premier revers de la saison, en déplacement face au MC Oran (1-0). Un succès qui permet à la formation phare de l'Ouest de se hisser à la cinquième place au tableau avec 11 unités, en compagnie d'Akbou et de l'ES Sétif.

L'ESS qui restait sur une défaite dans le derby de l'Est face au CS Constantine (2-1), a renoué avec la victoire en battant petitement l'avant dernier du classement l'ASO Chlef (1-0). L'ASO Chlef, sans la moindre victoire depuis le début du nouvel exercice, a essuyé sa deuxième défaite de la saison, et reste scotchée à la 15e place et avant dernière place avec cinq points.

De son côté, l'USM Khenchela, est parvenue à mettre fin à trois matches de disette (deux défaites et un nul, NDLR), en battant à domicile le NC Magra (1-0), quelques jours après

le départ à l'amiable de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui.

Enfin, le Paradou AC sous la direction de son nouvel entraîneur Bilel Dziri, est revenu avec le point du match nul (1-1) de son déplacement à El-Bayadh. L'attaquant vedette du PAC Boulbina a ouvert le score dès la 10e minute, ce qui lui a permis de s'emparer de la tête du classement des buteurs avec 5 réalisations.

Cette 7e journée a été tronquée de deux matches: CR Belouizdad-JS Saoura et USM Alger-MC Alger, reportés à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954.

La 8e journée débutera le jeudi 7 novembre avec au menu l'affiche MC Oran-ES Sétif, et se poursuivra vendredi et samedi.

Ben Chikha : "Je n'ai pas peur de démissionner, même si nous perdons, j'aurais pu partir"

L'entraîneur de la Jeunesse de Kabylie, Abdelhak Ben Chikha, a remercié chaleureusement ses joueurs après leur victoire contre le club d'Union de Biskra au stade "El-Ali" de la ville de Ziban.

Lors de la conférence de presse qui a suivi le match, Ben Chikha a déclaré : "Je dédie cette victoire aux supporters de la

Jeunesse de Kabylie, et je remercie tous les joueurs pour l'esprit combatif qu'ils ont montré sur le terrain aujourd'hui." Il a ajouté : "La victoire est survenue le 1er novembre, ce qui est très beau. Nous travaillons avec dévouement pour eux, et nous savons que les supporters croient en nous." Le coach, qui a précédemment dirigé l'Union de la capitale

et plusieurs clubs algériens, a conclu : "En ce qui concerne les critiques, j'ai un parcours d'entraîneur, et je n'ai pas peur des défis. J'ai 50 ans d'expérience dans le football. Honnêtement, si j'avais perdu aujourd'hui, j'aurais peut-être envisagé de démissionner ou d'être démis de mes fonctions, bien que tout le monde me respecte beaucoup."



SPORT

USMH Une fête pour le 93^e anniversaire



Dimanche, les supporters de l'Union de Harrach ont célébré avec enthousiasme le 93e anniversaire de la création du club, parcourant presque 14 kilomètres dans la capitale.

La baie de la capitale, "Les Sablettes", a revêtu une très belle apparence, allant de la forêt de la source d'eau jusqu'au parc des Sablettes, ce qui témoigne de la grande base de supporters dont bénéficie l'équipe de la capitale.

On dirait que les fans de "El Sam Souc" sont très motivés pour donner un coup de pouce au gardien Fawzi Chaouchi et à ses coéquipiers, afin de réaliser une saison à la hauteur de leurs attentes, qui incluent un retour en première division à l'avenir. Les supporters "jaunes" enflamment la capitale à l'occasion du 93e anniversaire du club.

EQUIPE NATIONALE

Abdli sélectionné dans l'équipe-type de la 10^e journée de Ligue 1



Le joueur international algérien et capitaine du club d'Angers, Haimad Abdli, a été choisi dans l'équipe de la semaine de Ligue 1.

Le journal français "L'Équipe" a révélé sa sélection pour la 10e journée du championnat français, qui s'est terminée hier dimanche. Abdli figure dans l'équipe-type avec une note de 7/10.

Absent des "Verts" depuis les dernières phases finales de la Coupe d'Afrique des Nations en Côte d'Ivoire, Abdli a brillé lors de cette journée et a contribué par ses performances de haut niveau à la victoire précieuse de son équipe contre le club de Monaco.



MJS

Le MJS fixe le programme des AGE des fédérations sportives

Selon le calendrier établi par le MJS (ministère de la Jeunesse et des Sports), les fédérations concernées par la première période entre le 2 et le 15 novembre 2024 sont les fédérations de cyclisme, d'athlétisme, de judo, de luttes associées, de handisport, de vovinam, d'aïkido du hapkido, du snooker, du koshiki, du kempo, de la formation et enseignement professionnels, du sport féminin, du karaté todokai et des sports aériens.

11 fédérations vont clore la période de renouvellement

Le deuxième quota de fédérations verra ses assemblées générales électives programmées du 16 au 30 du mois en cours. Il s'agit de : boxe, tennis de table, natation, taekwondo, badminton, sauvetage, secourisme et sports subaquatiques, jujitsu, tennis, rugby, vovinam, viet vo dao, triathlon, jeux et sports traditionnels, golf, ski et sports de montagne, sports de combat. Du 1er au 15 décembre prochain, ce sera au tour des fédérations de : handball, bas-

ket-ball, gymnastique, volley-ball, haltérophilie, karaté-do, sourds d'Algérie, full-contact, kick-boxing, yoseikan budo, sports mécaniques, escrime, kung fu wushu, échecs, bodybuilding et powerlifting de tenir leur AGE. A partir du 16 décembre et ce, jusqu'au 31 du même mois, le quota de 11 fédérations va clore la période du renouvellement des instances sportives. Il s'agit de : football, sport scolaire et sport universitaire, voile, tir sportif, sport pour tous, sports de boue, aviron et canoë-kayak, sport et travail, rafla et billard, sports équestres.

Kheireiddine Barbari annonce sa candidature

Comme le stipule la réglementation, le président et son bureau exécutif sortants n'auront pas le droit de se représenter à leur propre succession. L'inéligibilité peut être déclarée par le ministère de la Jeunesse et des Sports au cas où l'inspection générale du MJS constaterait des dépassements dans la gestion. Pour ce qui est des candidatures, une seule personnalité sportive a annoncé qu'elle briguera la présidence d'une fédération, à savoir Kheireiddine Barbari. Le président sortant de la fédération de cyclisme a déclaré en marge de l'assemblée générale ordinaire de la FAC, tenue récem-



ment au siège du Comité olympique algérien, qu'il est officiellement candidat pour un second mandat olympique. Hormis Barbari, quelques noms circulent dans le milieu de certains sports comme le handball. Le président du CRB Mila, Naïm Bouguerra devrait, selon certaines indiscretions, postuler pour le poste de président. Ancien membre fédéral, il serait, selon plusieurs acteurs de la petite balle nationale, l'homme de la situation qui peut notamment améliorer la situation de la FAHB sur le plan financier. L'ex-vice-président de la fédération Stambouli Amrane aurait exprimé à son entourage qu'il envisage de se porter candidat. Concernant la présidente sortante Karima Taleb, son éventuelle candidature dépendra de l'issue de l'assemblée générale ordinaire, à savoir l'adoption des bilans moral et financier.

FOOT/LIGUE 1

Le MC Oran sur une courbe ascendante, Eric Chelle ne s'enflamme pas

Le MC Oran a confirmé son regain de santé enregistré depuis l'arrivée d'Eric Chelle aux commandes techniques de cette équipe en faisant tomber l'un des trois leaders du championnat de Ligue 1 de football, le CS Constantine (1-0), samedi soir au titre de la 7e journée de la compétition.

Privés de leurs supporters en raison de la sanction de huis clos infligé au club oranais, les "Hamraoua" ont pourtant pu passer l'écueil d'un adversaire resté vaincu depuis le début de cet exercice, parvenant à décrocher trois précieux points qui leur ont permis de revenir à seulement une longueur de trois premiers au classement.

Une performance saluée par leur coach Chelle, qui en est à sa quatrième rencontre avec sa nouvelle formation, qualifiant la copie rendue par les siens de "match référentiel".

"On peut qualifier cette partie de match référence de mon équipe, depuis que je l'ai prise



en mains. Mais cela ne veut pas dire, toutefois, que tout était parfait, car on a fait aussi des choses moins bonnes", a déclaré le technicien franc-malien en point de presse d'après match.

Ayant succédé à Youcef Bouzidi, depuis une vingtaine de jours, l'ex-sélectionneur du Mali comptabilise sept points sur douze possibles (2 victoires, 1 nul et 1 défaite). Mieux, il est sur une série de

trois rencontres sans défaite.

"Nous sommes en train de bien avancer, notamment en matière de plan de jeu que je veux calquer à mon équipe, mais nous devons faire preuve d'humilité et continuer à travailler. La victoire de ce soir est le fruit du gros boulot que mes joueurs ont accompli durant ces 20 derniers jours, ce qui me rend fier d'eux", a-t-il poursuivi. Et au moment où les fans du MCO se mettent à

rêver d'un retour de leur équipe au-devant de la scène, après près de 30 années de disette (le dernier titre des Oranais remonte à l'an 1996), Eric Chelle préfère plutôt se montrer "réaliste".

"Pour ambitionner gagner des titres, il faudra avoir un groupe solide d'au moins une vingtaine de joueurs", a-t-il insisté, informant au passage qu'il comptait mettre en place, dans les prochains jours, une cellule de recrutement qu'il chapeautera en personne en vue du mercato hivernal "pour bonifier l'effectif en place, en vue de la deuxième partie de saison", a-t-il expliqué. Lors du mercato estival, la direction du MCO, dont l'équipe a attendu l'avant-dernière journée de la saison passée pour éviter la relégation, a engagé une douzaine de nouveaux joueurs, tout en se passant d'un grand nombre d'éléments de l'effectif du précédent exercice, rappelle-t-on.

PAYS BAS

Zerrouki défendu alors qu'il est sous les feux des critiques

Depuis plusieurs semaines, le milieu de terrain algérien Ramiz Zerrouki, évoluant au Feyenoord Rotterdam, traverse une période difficile aux Pays-Bas.

Recruté l'été dernier, l'international algérien peine à convaincre les supporters néerlandais. En effet, nombreux sont ceux qui critiquent ses performances, le qualifiant de joueur "trop lent" et manquant de créativité. À chaque match, les commentaires négatifs se multiplient sur les réseaux sociaux, notamment sur X (anciennement Twitter), où les supporters n'hésitent pas à exprimer leur frustration.

Les reproches à l'égard de Zerrouki se concentrent principalement sur son style de jeu, perçu comme peu inspiré et freiné par une lenteur qui, selon ses détracteurs, ralentit le jeu de Feyenoord. Ces critiques sont exacerbées par les attentes élevées placées sur ses épaules après le départ de Wieffer, un joueur clé de l'équipe.



Zerrouki chaleureusement soutenu par son coach !

Toutefois, son entraîneur Brian Priske, n'a pas hésité à le défendre face à ces attaques. Lors d'une conférence de presse après la victoire 3-2 de Feyenoord contre l'AZ Alkmaar en Eredivisie, Priske a souligné les efforts de Zerrouki, esti-

mant qu'il avait fait "de son mieux" durant le match. Priske a reconnu que l'Algérien avait montré des moments prometteurs, particulièrement en première mi-temps, où il a su se rendre disponible pour ses coéquipiers. Cependant, l'entraîneur a aussi admis que Zerrouki avait connu des passages plus difficiles au

cours de la rencontre, manquant parfois de précision dans ses actions.

Priske a expliqué que son choix de le remplacer à la 60e minute était motivé par un besoin d'apporter plus de puissance offensive dans le jeu de Feyenoord. Malgré ces ajustements, l'entraîneur a tenu à souligner que Zerrouki contribuait positivement au collectif. Ce soutien de Priske témoigne d'une volonté de ne pas abandonner son joueur en pleine période de transition et d'adaptation, tout en reconnaissant les critiques du public.

"Il a fait de son mieux. Je pense qu'il a eu quelques bons moments en première mi-temps, où nous avons pu le trouver plusieurs fois. Mais il nous a manqué la dernière touche de qualité. À la fin, j'ai décidé de le sortir pour apporter plus de puissance offensive", a-t-il déclaré.

Bien que les performances de Zerrouki soient sujettes à controverse, il reste un élément sur lequel Priske semble vouloir miser pour le reste de la saison. Reste à savoir si l'international algérien saura répondre aux attentes des supporters et réussir à s'imposer durablement dans l'effectif de Feyenoord.

ÉQUITATION (SAUT D'OBSTACLES)

Le cavalier Bencheikh Aymen s'adjuge le grand prix "A" du concours national Open

Le jeune cavalier Bencheikh Aymen, du club équestre "Étrier oranais", a remporté le grand prix "A" du concours national open de saut d'obstacle, disputé samedi au centre équestre "Étrier oranais" à Es-senia (Oran).

Bencheikh Aymen montant "Cartouche" s'est distingué en décrochant la première

place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,30 mètre, devant sa coéquipière du même club Remili Narimane sur "Eglantine" et Brahim Mesrati du Groupement sportif sétifien, enfourchant "Baladine" qui a complété le podium avec 4 points de pénalités. Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une

quinzaine de cavaliers et cavalières seniors du 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme. Quatre épreuves se sont déroulées, lors de cette manifestation équestre, jugée d'un niveau technique "appréciable" par les spécialistes présents à Oran.

Ce rendez-vous d'Oran a

constitué une opportunité pour les cavaliers et cavalières et leurs montures pour bien se préparer pour les prochaines échéances, la coupe d'Algérie de saut d'obstacles cadets et juniors (14-16 novembre) au centre hippique Mitidja Blida et le trophée de la coupe d'Algérie seniors, prévu du 28 au 30 novembre au centre

équestre "Etoile de l'Est" à Constantine. Cet événement sportif équestre d'une journée, organisé par le club équestre "Étrier Oranais", en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, a regroupé plus de 90 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de différents clubs équestres nationaux.

MCO-ESS avancé au jeudi 7 novembre

La 8e journée du Championnat de la Ligue 1 Mobilis de football débutera le jeudi 7 novembre avec au programme l'affiche entre le MCO et l'ESS. Le choc MCO-ESS se jouera au stade Miloud-Hadefi d'Oran, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche sur son site officiel, sans fixer les horaires des rencontres.

Le choc JSK-USMA samedi au stade Hocine-Aït Ahmed

Cette 8e journée se poursuivra le vendredi 8 novembre avec trois matchs au programme, dont l'affiche de haut du tableau entre l'un des leaders le CS Constantine et le nouveau

promu l'Olympique Akbou, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Ce rendez-vous verra le retour du public constantinois, après la fin d'une suspension de six matchs à huis clos, infligée depuis la saison. Les quatre derniers matchs se joueront le samedi 9 novembre, et seront marqués par le choc entre la JS Kabylie et l'USM Alger, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Le MC Alger, qui partage la première place avec l'USMA et le CSC, recevra samedi l'US Biskra au stade olympique du 5-juillet, en attendant de retourner dans son nouveau fief, le stade Ali Ammar dit Al la Pointe à Douera.



BÉCHAR

Réalisation des essais initiaux sur le système de transfert d'eau depuis Guetrani le 15 novembre courant

Les essais initiaux sur le système de transfert des eaux albiennes depuis les champs de captage de Guetrani vers la commune de Béchar seront réalisés le 15 novembre courant, avant sa mise en service, dans l'objectif d'assurer l'eau potable quotidiennement au profit de la population de la région, a indiqué, dimanche, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal.



Exprimant à la presse, lors de sa visite de travail dans la wilaya de Béchar, M. Derbal a indiqué que "les essais initiaux sur le système de transfert d'eau seront réalisés à partir du 15 novembre, un système qui va nous permettre de transférer 80.000 m³ d'eau quotidiennement depuis les champs Guetrani vers Béchar". "Grâce à ce projet, toute la wilaya bénéficiera d'une distribution quotidienne de l'eau potable, ce qui traduit la volonté sincère des pouvoirs publics de prendre en charge

tous les aspects de la vie des citoyens", soutient M. Derbal. Ce projet hydraulique, dont le coût total s'élève à plus de 32 milliards de dinars, prévoit le forage et l'équipement de 26 puits. Le forage numéro 28, situé dans la commune de Beni Ounif (à 200 km du chef-lieu de la wilaya), a été inspecté par M. Derbal lors de cette visite, entamée samedi. Le ministre s'est, en outre, enquis de l'avancement des travaux de ce projet qui inclut d'autres équipements, notamment un réseau de canalisations de 213

km en direction de Béchar, un autre de 57 km pour le captage des eaux des puits, trois grandes stations de pompage, ainsi qu'un réservoir d'une capacité de 20.000 m³.

Dans le cadre du renforcement des infrastructures de stockage d'eau dans la wilaya de Béchar, M. Derbal a posé la première pierre d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 25.000 m³ sur la route de Lahmar, dans la commune de Béchar.

70^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHÉMENT DE LA GLORIEUSE GUERRE DE LIBÉRATION

Distribution de plus de 14.000 logements dans les wilayas de l'ouest du pays

Des opérations de distribution de plus de 14.460 logements de différentes formules ont été organisées, dimanche, à travers les différentes wilayas de l'ouest du pays, à l'occasion de la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération. A Oran, les autorités de la wilaya civiles et militaires, accompagnées de la famille révolutionnaire, et en présence du Directeur central au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelouahab Lebcir, ont supervisé à la salle de conférences de la mosquée pôle Abdelhamid-Benbadis la distribution de 2.879 logements, dont 1.639 logements publics locatifs concernant les dossiers à points dans plusieurs communes, ainsi que 1.000 logements location-vente (AADL), 40 logements promotionnels aidés (LPA) et 200 aides à l'habitat rural. Intervenant à cette occasion, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné que depuis septembre 2021, plus de 31.000 logements de différentes formules ont été distribués, notant qu'il sera procédé, dans les prochains jours, au relogement des occupants d'habitations précaires "classées rouge" vers de nouveaux appartements dans la commune de Misserghine et à Haï Sidi Bachir, ainsi que l'octroi de 500 aides à l'habitat rural.

A Saïda, plus de 970 logements ont été distribués, dont 194 logements publics locatifs, 83 logements promotionnels libres (LPL), 500 décisions d'aides à l'habitat rural, 200 autres aides pour l'auto-construction, dans le cadre du

programme des Hauts-Plateaux et du Sud. A Mascara, les cérémonies de distribution de 1.454 logements, dont 1.278 logements publics locatifs, 60 logements promotionnels aidés, ont eu lieu dans les communes de Tizi et Khalouia, ainsi que 216 logements promotionnels libres dans la commune de Sig, outre 500 aides à l'habitat rural distribués à travers différentes communes et la remise de plus de 1.100 actes de propriété à leurs bénéficiaires dans le cadre de la régularisation foncière. A El-Bayadh, les autorités locales civiles et militaires et la famille révolutionnaire ont supervisé la distribution de plus de 720 logements de différentes formules, dont 200 logements publics locatifs, outre la distribution de 242 arrêtés de lots sociaux pour l'auto construction et 279 décisions d'aides à l'habitat rural.

A cette occasion, des actes de propriété ont été distribués, à titre symbolique, dans le cadre de la régularisation foncière pour différents types d'habitations et biens immobiliers, parmi lesquels plus de 10.000 actes de propriété ont été régularisés. A Aïn-Témouchent, environ 700 logements de différents types ont été distribués, dont 323 logements publics locatifs, 93 logements sociaux participatifs (LSP) et aidés (LPA), 224 logements promotionnels libres (LPL) et 60 aides à l'habitat rural. Dix actes de propriété d'habitations rurales ont été remis, à cette occasion, après avoir bénéficié de la régularisation administrative, en plus de 10 actes de concession agricole distribués à titre symbo-

lique sur un total de 76 actes et 10 certificats de mise en valeur agricole.

Concernant la wilaya de Relizane, 1.270 logements ont été distribués à cette occasion, dont 410 logements publics locatifs, 160 logements promotionnels aidés et la remise de 700 arrêtés d'aides à l'habitat rural à travers les communes de la wilaya. Dans la wilaya de Nâama, des décisions de 750 aides ont été remises à leurs bénéficiaires, dont 450 dans le cadre de l'auto-construction et 300 pour l'habitat rural.

A Tlemcen, 709 logements ont été distribués dans plusieurs communes, dont 260 logements publics locatifs, 150 logements promotionnels aidés (LPA) et 233 logements location-vente (AADL), outre la remise de 1.616 aides à l'habitat rural et 66 décisions dans le cadre des lotissements sociaux d'auto-construction. Dans la wilaya de Tiaret, 2.331 logements de différentes formules et des aides ont été distribués, dont 900 parcelles de terrains et d'aides financières dans le cadre des lotissements sociaux (auto-construction), 883 aides à l'habitat rural, en plus de 150 logements publics locatifs, 370 logements promotionnels aidés (LPA) et 28 logements promotionnels libres.

Dans la wilaya de Tissemsilt, environ 560 bénéficiaires de logements de différentes formules ont reçu les clés de leurs logements, ainsi que des arrêtés d'aide à l'habitat rural pour plus de 300 bénéficiaires et plus de 100 décisions de lots sociaux dans le cadre de l'auto construction.

ÉLECTRIFICATION ET SÉCURITÉ DES ÉLÈVES AU CŒUR DES PRIORITÉS

Sonelgaz dévoile son plan de développement à Tarf

Le président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Ajal, accompagné d'une délégation, a effectué dimanche une visite de travail dans la wilaya de Tarf, où il a rencontré le wali de la wilaya de Guelma, Mohamed Mezyan. Lors de cette rencontre, ils ont discuté des avancées dans l'exécution des décisions prises lors de la visite précédente en juillet 2022. Le meeting a également vu la participation de plusieurs représentants des autorités locales et de la société civile.

Le wali a ouvert la réunion par un discours de bienvenue, remerciant Sonelgaz pour sa visite et soulignant l'importance de la coopération entre les deux parties. Pour sa part, Ajal a salué la qualité de la coordination avec la wilaya et a passé la parole à Abdel Samad Rachid, directeur général de Sonelgaz Distribution, qui a présenté un rapport détaillé sur la mise en œuvre de 14 décisions prises antérieurement.

M. Rachid a souligné le succès du groupe dans l'électrification à 100% des zones isolées et à 94% pour le gaz, en plus du raccordement de 303 exploitations agricoles à l'électricité. Il a également annoncé le projet d'ouverture de deux nouvelles communes pour l'électricité et le gaz dans les municipalités de Ben M'hidi et Bouhadjar.

Concernant les dispositifs de détection de monoxyde de carbone, 88.936 appareils ont été installés au profit de 44.468 logements. De plus, 13 stations de recharge pour véhicules électriques ont été réalisées dans différentes régions de la wilaya. En ce qui concerne la station de dessalement d'eau de mer, il a été annoncé la réalisation d'une ligne haute tension de 220 kilovolts et un projet d'élargissement de la ligne d'approvisionnement électrique, prévu pour entrer en service en février 2025.

Dans le cadre du plan de développement de la wilaya jusqu'en 2030, il a été décidé de réaliser 296 projets énergétiques, comprenant 16 projets de transport d'électricité et 279 projets de distribution d'électricité et de gaz. La réunion s'est terminée par l'écoute des diverses préoccupations locales, où Mourad Ajal a réaffirmé l'engagement de Sonelgaz à les traiter par le biais de commissions spécialisées. Il a également mentionné la disponibilité du groupe à contribuer au financement de la conversion des lignes haute tension, en lien avec l'éducation, afin de préserver la santé et la sécurité des élèves.

FAID

L'ENT appuiera l'orientation vers l'économie numérique

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a affirmé que l'Ecole nationale du Trésor (ENT), qu'il a inaugurée dimanche à Tipasa, appuierait l'orientation du pays vers l'économie numérique.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette inauguration qui a vu la présence du wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta, le ministre a indiqué que l'ENT "renforcera la ressource humaine des services du Trésor public dans des domaines plus spécialisés, en réponse aux besoins du secteur, notamment celles relatives à l'orientation vers l'économie numérique, devenue plus que jamais une nécessité impérieuse".

Le ministre a indiqué que cette nouvelle école serait "en mesure de concrétiser la transformation numérique de l'administration publique" et elle "se chargera dès aujourd'hui, de la formation des cadres de l'Etat dans les domaines financier et économique, et contribuera également à doter les services du Trésor public d'une élite de cadres", tout en assumant "la responsabilité de former des responsables administratifs capables de maîtriser les techniques et les outils de la gestion moderne des finances publiques".

L'inauguration de l'Ecole s'inscrit dans le programme de célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse



Révolution du 1er Novembre.

D'une capacité de 500 places pédagogiques et de 300 lits, l'Ecole nationale du Trésor s'étend sur une superficie totale de 12.000 mètres carrés.

Réalisée en 24 mois, l'ENT comprend plusieurs structures, dont le bloc pédagogique comprenant 26 salles de cours, une salle de Conférence, un amphithéâtre, deux salles pour le laboratoire des langues, une bibliothèque et 4 salles pour

les enseignants, outre une cuisine et un restaurant. L'Ecole dispose également d'un bâtiment d'administration et de gestion comprenant divers bureaux et salles, un bâtiment de 172 chambres et un autre de 6 appartements, en plus d'un bâtiment social et culturel avec une salle dédiée au sport et aux activités culturelles, un club d'informatique et de jeux, ainsi qu'une salle de soins infirmiers.

PÊCHE

M. Badani reçoit le président de la Commission de l'agriculture et du développement rural au Conseil de la nation

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a reçu, dimanche à Alger, le président de la Commission de l'agriculture et du développement rural au Conseil de la nation, Ahmed Beda, avec lequel il a évoqué les perspectives de développement de la filière aquaculture, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, M. Badani a affirmé que son secteur accordait une grande importance à cette filière étant complémentaire à l'activité de la pêche, dont la production, et de

plus en plus sujette aux conditions climatiques. Dans son entretien avec M. Beda qui était accompagné du membre de la Commission, Mohamed Tliba, le ministre a révélé que dans le cadre du développement de l'activité d'aquaculture dans les eaux douces et celle intégrée avec l'agriculture, le ministère avait consacré une prime incitative au profit des éleveurs de tilapia dans le cadre du PLF 2024 de l'ordre de 50 DA pour chaque kilo produit.

Cette mesure permettra à tout éleveur ou agriculteur d'obtenir une subvention directe pouvant aller à 100 millions cen-

times tous les six mois s'il arrive à produire 20 tonnes de tilapia en plus des bénéfices générés par la vente, poursuit M. Badani, ajoutant que la question de commercialisation pourrait être prise en charge en collaboration et en coordination avec la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa).

Il a été convenu d'organiser une journée d'études et d'information sur l'aquaculture pour faire connaître davantage les opportunités d'investissement et les avantages accordés aux jeunes désirant accéder ce domaine, lit-on dans le communiqué.

PÉTROLE

L'Algérie et sept autres pays membres de l'Opep+ prolongent leurs réductions volontaires

L'Algérie et sept autres pays membres de l'Opep+ ont décidé, dimanche, de prolonger, jusqu'à fin décembre 2024, leurs réductions volontaires supplémentaires de production, indique un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

L'Algérie et ces sept autres pays (l'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, les Emirats arabes unis, le Koweït, le Kazakhstan et Oman) avaient annoncé en avril et novem-

bre 2023, des ajustements volontaires supplémentaires, par rapport à leurs quotas de production décidés dans le cadre du groupe Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés en dehors de l'Organisation) ; ces réductions ayant été prolongées jusqu'à fin novembre en cours. Ainsi, ces réductions volontaires de 2,2 millions de barils par jour seront prolongées d'un mois, soit jusqu'à la fin du

mois de décembre, selon la même source. En outre, les huit pays ont réitéré leur engagement collectif au strict respect de la déclaration de coopération, y compris les ajustements volontaires supplémentaires de production, qui seront contrôlés par le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) conformément aux conclusions de sa 53e réunion, tenue le 3 avril 2024, conclut le communiqué.

AGRICULTURE

Cherfa préside la cérémonie d'installation de 62 cadres pour renforcer le travail de terrain

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé dimanche, au siège de son département ministériel à Alger, la cérémonie d'installation de 62 cadres aux niveaux central et local, suite à un vaste mouvement opéré sur les postes administratifs du secteur, l'objectif étant de renforcer le travail de terrain et de proximité avec les agriculteurs et les producteurs.

Le mouvement a concerné 11 cadres relevant de l'administration centrale (directeurs et sous-directeurs) et 51 cadres locaux (à savoir 30 directeurs de services agricoles et 21 conservateurs des forêts). A cette occasion, M. Cherfa a précisé que ce mouvement visait à "promouvoir le secteur agricole et à mettre en œuvre la feuille de route adoptée par l'Etat pour réaliser la stratégie de développement des cultures stratégiques à travers le travail de terrain et de proximité, en adoptant une approche proactive". Affirmant que "l'agriculture est un travail de terrain et non administratif", le ministre a insisté sur l'impératif de ne plus suivre la méthode administrative, tout en recourant "aux meilleures compétences nationales pour développer le secteur de manière à répondre aux attentes du citoyen algérien". Pour ce faire, le ministre a souligné la nécessité "d'un travail de terrain et proactif, en programmant toutes les opérations", rappelant à ce propos les plans nationaux pour l'agriculture et les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la réduction des importations des produits agricoles, notamment le blé dur et l'orge. M. Cherfa a, en outre, affirmé que la relance du secteur "dépend largement du travail local avec les producteurs", mettant en avant "les plans adoptés par le secteur pour les cultures stratégiques".

S'agissant de la campagne labours-semailles, il a rappelé l'engagement du secteur à réussir l'opération, notamment en ce qui concerne les légumineuses et la mise en place d'un plan pour la production des pommes de terre primeur et de garde ainsi que les plantes oléagineuses. M. Cherfa a également évoqué la mise en valeur des terres par irrigation, en vue d'atteindre 300 hectares irrigués dans le Sud, qui seront consacrés aux céréales et aux cultures stratégiques. Par ailleurs, il a rappelé l'importance économique du secteur, dont la contribution au PIB était de 18% l'année agricole écoulée (2023-2024), soit une production de plus de 35 milliards de dollars USD, précise le ministre.

Quant à la commercialisation des produits agricoles, le ministre a souligné "l'importance d'ouvrir des espaces commerciaux afin de garantir la disponibilité des produits à des prix raisonnables, tout en coordonnant avec les directions locales pour la commercialisation du produit agricole destiné au citoyen ou à la transformation des aliments". Au terme de la cérémonie, le ministre a présenté ses remerciements aux services des forêts pour l'action préventive menée dans le cadre de la lutte contre les incendies des forêts et à tous les responsables veillant au développement de l'agriculture et à la préservation des forêts.

SCANDALE DES FUITES QUI A SECOUÉ TEL AVIV

Arrestation du conseiller de Netanyahu et de trois autres

Des médias israéliens ont rapporté que le Service de sécurité intérieure (Shabak) a arrêté quatre personnes, dont un conseiller du Premier ministre, Benjamin Netanyahu, dans le cadre d'une affaire de fuite de documents de sécurité qui a ébranlé Tel Aviv.

Selon la radiodiffusion israélienne, dimanche soir, après qu'un tribunal de la ville de Rishon Lezion a décidé de lever l'interdiction de publication, il a été permis de révéler l'arrestation de ces quatre personnes dans l'affaire des fuites de sécurité. Le principal accusé parmi les quatre est "Eli Fieldstein, l'un des porte-parole de Netanyahu, dont la détention a été prolongée". Parmi les arrêtés se trouve également un conseiller de Netanyahu. Une note publiée par le tribunal indique que "l'enquête sur cette affaire de fuites a commencé après que des suspicions importantes ont émergé au sein du Shabak et de l'armée concernant la fuite d'informations d'intelligence secrètes et sensibles provenant des systèmes militaires, et leur divulgation de manière illégale". La radiodiffusion a ajouté que les fuites provenant du bureau de Netanyahu ont soulevé des inquiétudes sécuritaires concernant "leur potentiel impact négatif sur la sécurité de Tel Aviv et sur les efforts de libération des otages à Gaza". Selon ce que la censure militaire israélienne a autorisé jusqu'à présent, des documents secrets ont été divulgués et des informations ont été publiées dans des médias internationaux, comme le journal

britannique "Jewish Chronicle", citant des sources de sécurité à Tel Aviv au cours des derniers mois. Les fuites indiquent que seuls 20 détenus à Ghaza ont survécu, ou qu'il ne sera pas possible de les sauver un jour en raison de leur utilisation comme "boucliers humains" par le leader du Hamas, Yahya Sinwar, qui a été tué plus tard sur le champ de bataille sans aucun otage israélien, contrairement aux allégations de l'occupation. Lors de ce qui a été appelé "le discours de l'axe de Philadelphie", Netanyahu a présenté un morceau de papier prétendument écrit par l'un des dirigeants du Hamas à Ghaza, contenant une "stratégie de guerre psychologique contre Israël". Il s'avère maintenant que les autorités de sécurité israéliennes ne savaient pas qui l'avait écrit, et que l'écriture ne ressemble à celle d'aucun des dirigeants du Hamas connus. Le 5 septembre 2024, Netanyahu a donné une interview à la chaîne américaine "Fox News", où il a déclaré que le contrôle de l'axe de "Salah al-Din" (Philadelphie) empêche le transfert des otages vers l'Iran et le Yémen.

Dans le même temps, le journal "Jewish Chronicle" britannique a publié un rapport du journaliste israélien Elon Perry, basé sur des "documents" de sécurité israélienne soutenant les allégations de Netanyahu concernant le plan secret de Sinwar pour "transférer les otages en Iran". Les chefs de l'opposition, Yair Lapid et Benny Gantz, ont utilisé le scandale des fuites pour attaquer le gouvernement de Netanyahu, qu'ils demandent depuis des mois de quitter, selon Anadolu. Lors d'une conférence de presse conjointe, Lapid et Gantz ont déclaré que ce qui s'était passé "n'était pas une fuite suspecte, mais

une divulgation de secrets d'État à des fins politiques". Ils ont estimé que "ce qui a été autorisé à être publié dans le cadre de l'affaire de sécurité suffit à ébranler les fondements de l'État".

Documents secrets concernant Sinwar

Un journal américain a révélé il y a deux jours des détails sur le scandale lié à la fuite de documents ultra-secrets concernant le leader du Hamas, le martyr Yahya Sinwar, tandis que des médias israéliens ont parlé d'arrestations parmi les proches de Netanyahu. Des journaux israéliens ont publié des photos des suspects d'avoir divulgué les documents, tandis que le bureau de Netanyahu a nié les informations concernant l'arrestation de personnes de son bureau sur fond d'une affaire de sécurité liée à la guerre dans la bande de Gaza. Le site "Axios" américain a indiqué que l'armée israélienne avait demandé une enquête après la fuite d'informations d'intelligence ultra-secrètes au journal allemand Bild, ajoutant que la question est de savoir si Netanyahu était au courant des fuites ou impliqué. Selon "Axios", les arrestations qui ont eu lieu peuvent être considérées comme le plus grand scandale au sein du gouvernement israélien depuis le début de la guerre à Gaza, signalant que le scandale des fuites est susceptible d'aggraver le climat de méfiance et de tension entre Netanyahu et l'armée ainsi que les agences de renseignement et de sécurité. La chaîne 13 israélienne a révélé, vendredi, qu'une affaire de sécurité concerne l'implication d'employés du bureau de Netanyahu dans la fuite de documents et de dossiers concernant les institutions de sécurité et politique, où le

tribunal de la ville de Rishon Lezion a levé l'interdiction sur certains détails de l'affaire liée à la gestion de la guerre à Ghaza. Le journal "Yedioth Ahronoth" a indiqué qu'il est suspecté que le porte-parole du bureau du Premier ministre ait divulgué les documents secrets au journal allemand Bild et à des journalistes israéliens, et a publié des photos de lui.

Selon le journal, il s'agit d'un événement extrêmement important, qui s'est développé pendant la guerre à Gaza, et il est probable que l'affaire ait des répercussions sur la campagne que Netanyahu mène contre les chefs des agences de sécurité et militaires depuis le 7 octobre de l'année dernière, en les tenant responsables de l'échec à prévenir l'attaque surprise lancée par le Hamas sous le nom de "l'ouragan d'Al-Aqsa". Le journal a mentionné qu'un porte-parole du bureau de Netanyahu a été nommé sans avoir subi de vérifications pour l'évaluation de la sécurité auprès du Service de sécurité intérieure, comme le stipulent les procédures en vigueur, et qu'il a continué à participer à des réunions de sécurité sensibles et à avoir accès à des documents et informations secrètes du conseil de guerre. De son côté, la radio israélienne officielle "Kan-11" a indiqué qu'il a été permis de révéler qu'un certain nombre de suspects dans l'affaire avaient été arrêtés par le Service de sécurité intérieure "Shabak", parmi lesquels plusieurs employés du bureau du Premier ministre, soupçonnés d'être impliqués dans des fuites de documents contenant des informations sensibles, mettant en danger la sécurité nationale israélienne et compromettant les objectifs de la guerre à Ghaza.

"IL N'A PAS MANGÉ AVANT SON MARTYRE PENDANT PLUSIEURS JOURS, ET UN MESSAGE TARDIF"

Nouveaux détails sur Sinwar !

Des rapports israéliens, publiés dimanche soir, ont révélé de nouveaux détails concernant le chef précédent du Hamas, le martyr Yahya Sinwar, affirmant qu'il n'avait rien mangé avant son martyre pendant plusieurs jours. Parallèlement, plusieurs sources ont parlé d'un message qu'il a envoyé à sa famille, qui est arrivé avec retard. Selon un article du site Ynet sur les derniers jours de Sinwar, l'autopsie a montré qu'il n'avait pas mangé depuis trois jours avant son martyre. Malgré cela, il a réussi à tromper l'occupation et à s'engager directement avec ses forces au cours des derniers mois. Le rapport indique que l'armée était proche d'arrêter Sinwar à au moins cinq reprises avant qu'il ne soit tué "par coïncidence" lors d'affrontements à Tel al-Sultan dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, le 17 octobre dernier. Yahya Sinwar se déplaçait dans la ville de Rafah depuis plusieurs mois, s'établissant dans des zones occidentales depuis la fin mai, et son neveu, Ibrahim Mohamed Sinwar, a été tué en août dernier. Des sources proches du Hamas ont révélé que Sinwar avait envoyé un message à sa famille concernant le martyre de son neveu, qui l'avait accompagné pendant toute cette période, ainsi que le lieu de son enterrement. Cependant, ce message est arrivé deux jours après le martyre de Sinwar lui-même. Le message, tel qu'expliqué par le journal *Al-Sharq Al-Awsat*, indiquait qu'Ibrahim Mohamed Sinwar avait été tué lors d'un raid israélien alors qu'il sortait d'une ouverture de tunnel pour surveiller les mouvements de l'occupation, en compagnie de son oncle. L'enterrement a eu lieu dans un tunnel souterrain, après que Yahya Sinwar a

prié sur lui. Le rapport du journal indique également que lors d'une opération militaire à Khan Younès en janvier dernier, l'armée israélienne s'attendait à ce que Sinwar soit dans l'un des tunnels. Bien qu'une vidéo montrant Sinwar transportant des fournitures dans un tunnel ait été trouvée avant l'attaque d'octobre 2023, il n'a pas été capturé. Sinwar et ceux qui l'accompagnaient ont souffert d'une grave pénurie de nourriture, au point que l'autopsie a montré qu'il n'avait pas mangé depuis 72 heures, ce qui a amené des activistes à le louer comme un homme légendaire ayant vécu en martyr avec une fin honorable, comme d'autres habitants de Ghaza. Les sources ont ajouté qu'avec l'intensification des opérations militaires à Khan Younès, Sinwar a insisté pour y rester, se séparant plusieurs fois de son frère Mohamed et de Raef Salama, le chef de la brigade de la région, qui a été tué en juillet dernier lors d'une frappe ciblée, tandis que Mohamed Deif se rencontrait parfois avec eux depuis le début de la guerre, dans des maisons ou des tunnels sécurisés. Il est précisé que les quatre ne se trouvaient pas ensemble en permanence, se rencontrant de temps à autre et passant des heures ou des jours ensemble avant de se séparer en fonction de la situation sur le terrain. Les sources ont révélé un secret connu de peu de gens sur les moments où les forces de l'occupation étaient à quelques dizaines de mètres de la maison où Sinwar se trouvait dans le bloc "G" à Khan Younès, en compagnie d'une seule personne qui l'aidait à se cacher, son garde du corps. Selon les sources, Sinwar était armé et prêt à faire face à une éventuelle incursion des forces isra-

liennes dans la maison, mais les mouvements des combattants du Hamas d'une maison à l'autre, en détruisant les murs entre elles pour mener des combats de rue contre les forces d'occupation, ont révélé sa présence dans la maison.

Les sources indiquent qu'il a été sorti immédiatement de la maison par les brèches que les combattants du Hamas avaient créées dans les maisons voisines, puis transporté vers une maison sécurisée à environ un kilomètre du lieu où il se trouvait, avant d'être transféré d'une autre maison à un troisième endroit, où il a rencontré son frère Mohamed et Raef Salama, avant de se séparer tous les trois en raison de l'expansion de l'opération israélienne dans la zone où ils se trouvaient, à quelques dizaines de mètres du complexe médical Nasser. Les sources expliquent que Sinwar a été contraint, sous pression de son frère, de Salama et des combattants du Hamas, de quitter Khan Younès pour Rafah en février dernier, notant qu'à ce moment-là, les forces israéliennes avaient presque complètement pris le contrôle de Khan Younès et imposaient un blocus réel, mais grâce à des mouvements souterrains et en surface, il a été transféré en toute sécurité à Rafah. Il est à noter que le Hamas a annoncé le martyre de son chef Sinwar le 18 octobre, confirmant son décès. Le dirigeant du mouvement, Khalil Hayya, a déclaré dans une vidéo diffusée par Al Jazeera que Sinwar avait été tué le 17 octobre 2024 lors d'affrontements avec des soldats israéliens dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza. Khalil Hayya a également mentionné le dernier message de Sinwar qu'il avait écrit deux semaines avant

son martyre, où il parlait de la longue guerre d'usure qui devrait mener à la libération. D'autre part, la porte-parole adjointe du Pentagone, Sabrina Singh, a déclaré plus tôt que le martyre de Sinwar était une "opportunité à saisir" pour parvenir à un accord de cessez-le-feu à Ghaza, affirmant lors d'une conférence de presse à Washington qu' "Israël avait réussi à démanteler le Hamas, et que ce dernier ne pouvait plus mener d'attaques comme celle du 7 octobre".

DES BOMBARDEMENTS INFLIGENT DES PERTES AUX FORCES D'OCCUPATION : L'Armée sahraouie attaque des bases marocaines à Amgala

L'Armée sahraouie a mené des opérations contre les forces d'occupation marocaines dans le secteur d'Amgala, selon un communiqué militaire de la direction centrale du Commissariat politique de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS). D'après le communiqué rapporté dimanche par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des unités avancées de l'Armée sahraouie ont bombardé, samedi soir, les installations militaires marocaines à Amgli Lefig et le poste de commandement d'un bataillon situé derrière le mur de sable. Des attaques ont également visé une base dans la région d'Amgli El Hara, toujours dans le secteur d'Amgala. Ces offensives se poursuivent contre les forces marocaines le long du mur de la honte, infligeant des pertes humaines et matérielles importantes, conclut le communiqué.

R. I. / Agences

VIEILLISSEMENT

Les Statines en prophylaxie pour les personnes âgées

Nombreuses sont les études publiées sur les bénéfices mais aussi les effets secondaires des statines. Cette nouvelle étude française, randomisée, va évaluer scientifiquement l'intérêt clinique et médico-économique de l'arrêt des statines administrées en prévention primaire des événements cardiovasculaires chez les personnes âgées.

Une initiative du CHU de Bordeaux qui devrait mobiliser 500 médecins généralistes et plus de 2.000 de leurs patients. L'étude recherche toujours des participants. Les statines sont utilisées pour abaisser les niveaux élevés de cholestérol dans le sang en inhibant la capacité du foie à produire le cholestérol. Mais elles sont aussi évoquées dans de multiples indications, par des études de plus en plus nombreuses : plébiscitées non seulement en prévention du cancer, des complications de la grippe et même de la maladie de Parkinson. Avec cependant, un effet secondaire bien connue et fréquent, des douleurs musculaires chez 75% des patients.



Pourtant, aujourd'hui, un grand nombre de patients âgés prennent des statines en prévention primaire des maladies cardiovasculaires. Plusieurs grandes études, une méta-analyse publiée en mai 2011 dans la Cochrane Review, une étude de l'University College (Londres) présentée en 2010 au Congrès annuel de l'EASD et une étude publiée en 2012 dans le Lancet recommandent des statines pour tous,

au-delà de 50 ans, pour prévenir les MCV. L'étude française SAGA, randomisée, menée par le CHU et l'Université de Bordeaux va inviter les 500 médecins généralistes participants, à arrêter ou non les statines administrées en prévention primaire à leurs patients. SAGA est réalisée dans le cadre du suivi habituel de leurs patients sans nécessité de consultations ou d'exams supplémentaires

dédiés à la recherche. Les patients participants devront être âgés de 75 ans et plus et être traités par statines depuis au moins 12 mois, n'avoir jamais subi d'infarctus du myocarde, d'accident vasculaire cérébral, de coronaropathie, d'artériopathie, qu'ils soient diabétiques ou non. Ils seront suivis par leur généraliste pendant 3 ans. Le lancement de l'étude est prévu pour juin 2016. Enfin, une rémunération de 300 euros par patient suivi est prévue.

Des indications déjà élargies aux Etats-Unis

Rappelons, qu'aux Etats-Unis, les nouvelles lignes directrices de American College of Cardiology (ACC) et de l'American Heart Association (AHA) ciblent tous les sujets susceptibles de bénéficier d'un traitement par statine et en particulier les personnes les plus à risque de crise cardiaque et d'AVC, même si leur taux de cholestérol reste dans les limites normales. Ainsi, au-delà de recommander une thérapie par statine aux patients déjà diagnostiqués avec une maladie cardiovasculaire, un diabète ou une hypercholestérolémie, ces lignes directrices recommandent plus largement les statines aux personnes à risque élevé d'événement cardiovasculaire dans les 10 années à venir.

Le stress psychosocial, un facteur de risque cardiaque même en cas de tension normale

En pratique, des adultes n'ayant aucun problème de tension artérielle mais présentant des niveaux élevés d'hormones de stress ont un risque accru de développer une hypertension artérielle (HTA) et de connaître des événements cardiovasculaires.

Cette étude de l'Université de Kyoto pointe la responsabilité des hormones du stress, facteurs de risque cardiaque, même chez des personnes présentant une tension artérielle normale. En pratique, des adultes n'ayant aucun problème de tension artérielle mais présentant des niveaux élevés d'hormones de stress ont un risque accru de développer une hypertension artérielle (HTA) et de connaître des événements cardiovasculaires, comme la crise cardiaque. Ces données publiées dans Hypertension, une revue de l'American Heart Association viennent alourdir le fardeau sanitaire associé à l'exposition aux stress du quotidien. Car l'exposition au stress du quotidien comme au stress traumatique augmente bien le risque de maladie cardiovasculaire, confirme cette étude, dans la lignée d'un nombre croissant de recherches, pointant la connexion corps-esprit et suggérant l'impact du stress sur la santé et

notamment le risque d'événements cardiovasculaires. Cette étude suggère même l'impact du stress quotidien, et cumulatif, sur le pronostic cardiovasculaire plus tard dans la vie.

Quelle responsabilité des hormones de stress noradrénaline, épinéphrine, dopamine et cortisol

Ces hormones peuvent augmenter avec le stress causé par les événements de la vie, le travail, les relations, les problèmes financiers ou relationnels. L'auteur principal de l'étude, le Dr Kosuke Inoue, professeur d'épidémiologie sociale à l'Université de Kyoto et son équipe ont voulu évaluer l'impact du stress et des niveaux des différentes hormones de stress sur la santé cardiovasculaires de personnes exemptes d'hypertension.

« Il est important d'examiner l'impact du stress en population générale, car cet examen permet de savoir si la mesure en routine de ces hormones de stress pourrait permettre de prévenir l'hypertension et les événements cardiovasculaires ».

Les différentes hormones de stress : la norépinéphrine, l'épinéphrine et la dopamine sont des molécules connues

sous le nom de catécholamines qui maintiennent la stabilité du système nerveux autonome, le système qui régule les fonctions corporelles involontaires telles que la fréquence cardiaque, la pression artérielle et la respiration. Le cortisol est une hormone stéroïde libérée en cas d'exposition au stress et régulée par l'axe hypothalamo-hypophysio-surrénalien, qui module la réponse au stress. Si toutes ces hormones sont produites dans la glande surrénale, elles ont des impacts différents sur le système cardiovasculaire, il est donc important d'étudier individuellement leur relation avec l'hypertension et les événements cardiovasculaires.

L'analyse des données de participants à l'étude MESA Stress 1 (une sous-analyse de l'étude Multi-Ethnic Study of Atherosclerosis), et notamment des niveaux de noradrénaline, d'épinéphrine, de dopamine et de cortisol via un test d'urine chez 412 adultes âgés de 48 à 87 ans, exempts d'HTA, révèle que :

- sur une période médiane de suivi de 6,5 ans, chaque fois que les niveaux des 4 hormones de stress doublent, le risque de développer une hypertension augmente de 21 à 31 % ;

- sur une période de suivi de 11 ans, chaque fois que les niveaux de cortisol doublent, le risque d'événements cardiovasculaires augmente de 90% ;

- il n'existe pas d'association significative entre les événements cardiovasculaires et les niveaux de catécholamines.

L'étude des effets du stress psychosocial reste complexe car sa perception est personnelle et subjective, et son impact varie ainsi pour chaque individu. La mesure non invasive -ici par test urinaire- montre que la mesure du cortisol peut permettre d'identifier les personnes à risque plus élevé d'hypertension et éventuellement d'événements cardiovasculaires. En d'autres termes, des niveaux de cortisol élevés constituent un bon indicateur du risque futur d'événements cardiovasculaires.

Il reste à déterminer les groupes de population les plus éligibles à ce dépistage, concluent les chercheurs.

Source : Hypertension 13 Sep 2021
DOI : 10.1161/HYPERTENSIONAHA.121.17618
Urinary Stress Hormones, Hypertension, and Cardiovascular Events: The Multi-Ethnic Study of Atherosclerosis

**LES REPORTAGES
DE MARTIN WEILL**



21h25



Alors que la soixantième élection présidentielle américaine va connaître son dénouement, Martin Weill et son équipe se sont intéressés aux nouveaux modes de communication et d'informations qui jouent un rôle déterminant sur l'issue du scrutin. 70% des jeunes Etatsuniens se tiennent informés par le biais des réseaux sociaux, contraignant les politiques à adapter leur stratégie de séduction en fonction de ces usages. De New York à la Floride, le reporter est parti à la rencontre des influenceurs, relais d'opinion d'un nouveau genre pour le meilleur et pour le pire.

LA ZONE D'INTÉRÊT



21h10



Pendant la Seconde Guerre mondiale, Rudolf Höss, officier supérieur SS, vit avec sa femme Hedwig et leurs enfants dans une maison mitoyenne du camp d'Auschwitz. Quand il ne gère pas le camp de la mort, où est appliquée avec zèle la solution finale, Höss, mène autant que faire ce peu une vie paisible avec femme et enfants. Tout est fait pour que la famille ignore les cris et bruits de coups de feu en provenance du camp : Hedwig s'occupe soigneusement du jardin quand elle ne s'occupe pas de la gestion et de la répartition des biens confisqués aux Juifs qui font leur entrée à Auschwitz.

**LES NOUVELLES
AVENTURES D'ALADIN**



21h10



Sam et Khalid, deux jeunes voleurs, préparent un coup dans un grand magasin le soir du 24 décembre. Déguisé en père Noël pour mieux se fondre dans le décor, Sam est pris à parti par des enfants qui lui réclament une histoire. Afin de ne pas attirer l'attention, Sam se lance alors dans le récit d'Aladin. Arthur Benzaquen signe une relecture du célèbre conte qui séduira avant tout les jeunes fans de Kev Adams.

**TOM ET LOLA
MYSTÈRE EN MER**



21h05



Lors d'une expédition en mer, l'équipage d'un bateau signale la disparition d'un de ses membres. A son retour au port, les enquêteurs font une macabre découverte : immergé dans l'eau, un corps sans vie pend à la quille. L'analyse de Gaëlle est formelle : il s'agit d'un homicide. Le décès ayant eu lieu dans les dernières 24 heures, le tueur fait nécessairement partie du groupe. Tom et Lola se lancent dans une enquête délicate, devant user de finesse et de stratégie pour percer les secrets de l'équipage. Leur défi : démêler les fils de cette énigme maritime et démasquer le meurtrier.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

**1939-1962 : LES DIVISIONS
DU MONDE**



21h00



Au pouvoir depuis 6 ans, Hitler emmène en août 1939 son pays sur la route de la guerre. A la tête d'un laboratoire de recherches d'envergure, le jeune et fougueux ingénieur Wernher van Braun détourne quant à lui les moyens alloués au réarmement de l'Allemagne, pour espérer conquérir la Lune. Tandis que le pacte germano soviétique est signé, il continue de travailler à la mise en oeuvre de la première fusée spatiale de l'humanité. Pendant ce temps, dans le Vermont, la jeune l'Américaine Joan Hinton entame ses études de physique nucléaire.

**QUAND LE SOMMEIL
EST D'OR**



21h05



En France, le marché de la literie est un secteur très lucratif qui, faute de réels contrôles ou sanctions, laisse la porte ouverte à toutes sortes de dérives. À Saint-Just-en-Chevalet, la literie familiale Brissay-Châtre fabrique et répare des matelas en laine. Elle se démarque forcément, dans un marché qui a été révolutionné par l'invention de la mousse synthétique dans les années 1950. Mensonge sur l'origine des produits, arrachage de plumes à vif, faux remèdes ; tour d'horizon des problèmes qui empoisonnent le marché du sommeil.

**LE CHASSEUR ET LA REINE
DES GLACES**



21h10



La maléfique Ravenna, bien avant de s'en prendre à Blanche Neige, avait déjà fait preuve de ruse pour prendre le pouvoir. Ce sont également ses manigances qui poussent sa sœur, la puissante Freya, après un désespoir amoureux, à s'isoler dans un château de glace avant de faire enlever les enfants du royaume, pour en faire son armée de chasseurs. Éric et Sara, les deux meilleures recrues, tombent amoureux, mais sont obligés de cacher leur idylle. Quand Freya l'apprend, sa fureur est grande...

**SNAPPED : MEURTRES
AU SOLEIL**



21h05



Le 18 août 1993, les policiers de Mission Viejo se rendent sur les lieux d'un horrible double meurtre, celui d'une jeune femme chinoise et de son fils de 5 mois. Jennifer, la mère, a été poignardée à plusieurs reprises, tandis que l'enfant, Kevin, est mort d'étouffement. La violence du meurtre amène les détectives à penser que le motif du crime était personnel. Le petit-ami de Jennifer et père de Kevin, Jim Peng, est un riche homme d'affaires chinois d'une cinquantaine d'années.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:40
Dohr	12:31
Asr	15:26
Maghreb	17:49
Icha	19:13

GHAZA

LES ETATS DOIVENT SUSPENDRE LEURS RELATIONS ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET MILITAIRES AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme en Palestine occupée, Francesca Albanese, a déclaré dimanche que les Etats devaient suspendre leurs relations économiques, politiques et militaires avec l'entité sioniste pour mettre fin au génocide à Ghaza. Dans un entretien à ONU info, Mme Albanese a soutenu qu'«il était nécessaire d'imposer des sanctions, suspendre les relations économiques, diplomatiques, politiques et militaires avec (l'entité sioniste) afin de mettre fin à l'occupation et au génocide à Ghaza».

La rapporteuse onusienne a dit «constater que la communauté internationale est fragmentée avec un Occident incapable de voir qu'un génocide est en train d'être commis, ce qui nuit à une solution à long terme, tout en détruisant l'ordre international».

Dans l'entretien, Albanese rappelle qu'en mars, elle a conclu que ce qui se passe à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, était un génocide. «J'ai conclu qu'il s'agit d'un génocide parce que j'ai vu des schémas d'actes d'homicide, d'extermination, chez un très grand nombre de Palestiniens.

C'est un comportement visant à détruire la possibilité de vivre à Ghaza et également à infliger des souffrances physiques et mentales avec l'intention de produire cette destruction. J'ai analysé certains



actes qui m'ont fait conclure qu'il y avait des raisons suffisantes pour parler de génocide à Ghaza».

Et de poursuivre : «Au cours des cinq ou six mois suivants, j'ai analysé les modèles

de comportement qui se sont poursuivis à Ghaza et j'ai confirmé le niveau de destruction qui s'est produit ainsi que les incitations très fortes et très violentes de la part des dirigeants (sionistes), non

seulement à Ghaza, mais qui ont également commencé à émerger en Cisjordanie et à El Qods occupé». Elle a affirmé qu'en 12 mois, plus de 700 Palestiniens sont morts en Cisjordanie, dont 169 enfants, citant aussi des destructions de rues, de commerces, du réseau d'eau, du réseau électrique et des hôpitaux. «Il y a également la torture et la détention arbitraire de milliers de Palestiniens. C'est terrible. Ce sont des schémas qui ressemblent à ce qui se passe à Ghaza», a-t-elle conclu.

CULTURE

LE COMÉDIEN DJAMEL HAMOUDA S'ÉTEINT À L'ÂGE DE 70 ANS

Le comédien de théâtre, de cinéma et de télévision, Djamel Hamouda, célèbre pour ses rôles dans de nombreux feuilletons télévisés, est décédé lundi des suites d'une longue maladie à l'âge de 70 ans, a-t-on appris auprès de son entourage.

Né le 17 décembre 1954 à Skikda, Djamel Hamouda a suivi une formation à l'Institut supérieur des arts dramatiques et de la danse, d'où il est sorti avec un diplôme d'acteur en 1974. Malgré ses rôles au théâtre et à la télévision depuis les années 1970, le défunt n'a fait ses débuts artistiques «professionnels» que plus tard, en 1977, période à laquelle il avait travaillé comme acteur au théâtre régional d'Annaba et comme professeur d'art dramatique à l'Ecole municipale de musique et d'art dramatique d'Annaba de 1978 à 1984, avant de suivre une formation à la réalisation à Moscou, en Russie.

Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité notamment comme directeur du Palais de la culture et des arts d'Annaba et conseiller artistique au Théâtre régional d'Annaba.

Comme comédien, Djamel Hamouda a été distribué dans plusieurs pièces de théâtre notamment «El Mahgour» (1978) de Malek Bouguerrouh et «Bouderbala» (1984) d'Ahmed Khoudi.

Il a également écrit et mis en scène plusieurs spectacles de théâtre comme «Kahwa wa latay» (1987) et «Sud» (1990), consacré «meilleur scénario» au Festival du théâtre professionnel en 1993.

A la télévision, il a écrit les scénarios de plusieurs feuilletons notamment «La direction du vent» (1998), «Chouf Laajeb» (2001) et «Trois dans l'impasse» (2008). Devant la caméra, Djamel Hamouda a participé dans de nombreux films comme comédien dans «Aïssa El Djermouni» (1982), «Rih Tour» (1992) d'Aziz Chouhah et «Le choix» (1997) d'Ammar Mohcène.

Ses rôles incarnés dans plusieurs feuilletons télévisés notamment «El michwar» (1996), «El Michwar 2» (1998), «El-Ghayeb» (L'absent, 2002) et «Rencontre avec le destin» (2007), ont fait de Djamel Hamouda un acteur célèbre.



CHAMPIONNAT DU MONDE D'ARTS MARTIAUX MIXTES

L'Algérien Kharraz remporte une médaille d'or et deux médailles d'argent



Le champion algérien en sport de force et en autodéfense, Kharraz Abdelkader, a remporté une médaille d'or et deux médailles d'argent lors du championnat du monde d'arts martiaux mixtes, qui se déroule dans la capitale ouzbèke Tachkent du 1er au 7 novembre.

Kharraz Abdelkader a obtenu l'or et l'argent consécutivement dans les disciplines «Full Body», «Light Power» et «Full Power».

Au cours de sa carrière sportive, Kharraz a participé à sept compétitions mondiales, où il a décroché environ 30 médailles, dont la dernière est celle remportée en Ouzbékistan, qui marque la fin de sa carrière, comme il l'a déclaré à l'Agence de presse algérienne.

PHÉNOMÈNE ASTRONOMIQUE EXCEPTIONNEL

Rapprochement entre la Lune et la planète Vénus !

Les passionnés d'astronomie auront rendez-vous avec un phénomène astronomique exceptionnel. Ils pourront observer le croissant de la Lune et la planète Vénus ensemble dans le ciel sud-ouest juste après le coucher du soleil, le mardi 5 novembre.

Selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique, la Lune et le croissant apparaîtront à 15 degrés au-dessus de l'horizon, offrant ainsi une occasion idéale pour les amateurs de photographie et d'observation des étoiles de profiter de ce spectacle impressionnant.

Cet événement est considéré comme un rapprochement astronomique fascinant, car la Lune et Vénus seront à leur distance la plus proche, avec un écart ne dépassant pas 3,5 degrés de centre à centre.

Ce tableau offre également une occasion unique de contempler la beauté du ciel et encourage les astronomes et les amateurs à jeter un œil à ce phénomène étonnant. Voir la Lune aux côtés de la planète Vénus, connue pour sa brillance, sera une expérience inoubliable, ajoutant une touche de magie au ciel nocturne.